

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT
COLMAR

CANTON
WINTZENHEIM

COMMUNE
ZIMMERBACH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 7 mai 2026

L'an deux mil vingt six

Le sept mai

Le conseil municipal de la commune de ZIMMERBACH étant réuni en séance ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de M. le maire, Benjamin HUIN--MORALES

Etaient excusés : M. Etienne REINHART

Procurations : M. Etienne REINHART a donné procuration à M. Benjamin HUIN--MORALES

Absent : -

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Michel OTTMANN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

POINT 8 – TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES 2026-2027

Rapporteur : Magali DALLOZ

Madame Magali DALLOZ rappelle au conseil municipal la délibération prise le 4 juin 2025 pour fixer les tarifs de location des salles communales.

Ces salles sont mises à disposition des associations communales, des particuliers, entreprises et habitants du village et aux personnes non-résidentes de la commune. Elle rappelle également l'inflation des prix de l'énergie.

Au regard des frais de fonctionnement de ces salles et de la nécessité de proposer une vaste offre de location aux particuliers, notamment les week-ends, les tarifs suivants sont proposés :

Locations salles municipales Tarifs à compter du 1er juillet 2026 Salle du Hohnack (120 personnes maximum)

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

et que la convocation du conseil avait été faite le :

29/04/2026

Le Maire, Benjamin
HUIN--MORALES

	Semaine		Week-end et jours fériés	
	Heure	Journée	1 jour	Week-end complet
Associations avec entrée ou activité payante	7,5 €			
Associations avec entrée ou activité gratuite	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Habitants de Zimmerbach		150 €	200 €	350 €
Particuliers, professionnels et associations non-résidents de Zimmerbach		200 €	300 €	500 €
Forfait enterrement	75 €			
Caution habitants de Zimmerbach	800 €			
Caution non-résidents de Zimmerbach	2 000 €			

Salle Paul Vuillemin (32 personnes maximum)

	Semaine		Week-end et jours fériés	
	Heure	Journée	1 jour	Week-end complet
Associations avec entrée ou activité payante	2,5 €			
Associations avec entrée ou activité gratuite	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Habitants de Zimmerbach		80 €	80 €	150 €
Particuliers, professionnels et associations non-résidents de Zimmerbach		100 €	100 €	180 €
Forfait enterrement	50 €			
Caution habitants de Zimmerbach	200 €			
Caution non-résidents de Zimmerbach	300 €			

Salle d'Honneur (19 personnes maximum)

	Semaine		Week-end et jours fériés	
	Heure	Journée	1 jour	Week-end complet
Associations avec entrée ou activité payante	2,5 €			
Associations avec entrée ou activité gratuite	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte les tarifs et modalités de location et de prêt ci-dessus exposés, à compter du 1^{er} juillet 2026 ;
- autorise monsieur le maire à signer tout document afférent.



**Pour extrait conforme,
Le Maire : Benjamin HUIN--MORALES**